



MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 05-2025/ACO/MNDPT/PRMP

21/01/2025

1. Le MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivant sous plis fermés pour exécuter : Fournitures des consommables médicaux .

Les Fournitures ou Préstations constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à quatité fixe conclu à prix unitaire

3. Le Dossier de Consulation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : RASOLONDRAINY Mamy Nirina
- Fonction : PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
- Adresse : Bâtiment MNDPT Antaninarenina, place Philibert Tsiranana
- E-mail : prmp@mndpt.gov.mg
- Bureau : Antaninarenina , Étage : 2ème , Porte : 212

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à Bâtiment MNDPT Antaninarenina, Place Philibert Tsiranana moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : dix mille Ariary (Ar 10 000.00)

Le paiement devra être effectué ou son équivalent en monnaie librement convertible auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, ImmeublePlan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à Bâtiment MNDPT Antaninarenina , étage: 2ème / porte: 212 , au plus tard le 03/02/2025 à 14 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en

présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à _____, Le 21/01/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics